

SEJOURS LINGUISTIQUES

DEPUIS 1974

PRO LINGUA



ALLEMAGNE ANGLETERRE AUSTRALIE ESPAGNE ETATS-UNIS FRANCE IRLANDE ITALIE MALTE





Pro Lingua existe depuis 1974.

Nous faisons partie des tout premiers ! Il n'y avait alors qu'un seul type de séjour linguistique : l'accueil en famille, et uniquement en Angleterre : deux semaines au printemps, quatre semaines en juillet ou en août. C'était tout.

Par la suite, les propositions se sont diversifiées : autres pays, nouvelles formules, durées variables. Notre activité s'est consolidée et professionnalisée; il y a eu toutes sortes de normes, de garanties et de protections. Les séjours linguistiques ont été réglementés; c'est bien normal, et c'est bien ainsi.

Mais si, au fil des ans, les moyens ont évolué, l'objectif reste ce qu'il a toujours été : faire découvrir, faire apprendre et pratiquer dans le pays même, l'anglais, l'allemand ou l'espagnol. Que ces langues deviennent de moins en moins étrangères, et de plus en plus familières, et que l'on arrive à ce que leur usage puisse cesser d'être un exercice pour devenir un motif d'intérêt, d'échange et de plaisir.

Nous présentons dans cette brochure nos propositions pour la saison 2019/2020. La plupart des destinations et formules des années passées sont reconduites, avec quelques variantes et des nouveautés :

- * Nous incluons un séjour court aux Etats-Unis ainsi qu'un séjour d'une semaine à Malte à la Toussaint 2019. Ceci correspond à une demande croissante de programmes pour les vacances scolaires de la fin octobre.*
- * Les séjours de type Intégration scolaire rencontrent un intérêt manifeste; nous élargissons nos sessions en Angleterre et y ajoutons l'Allemagne, plus exactement Burghausen, en Bavière, où nous sommes implantés depuis si longtemps.*
- * Nous proposons un séjour en Résidence hôtelière internationale à Malte au printemps, sur le modèle de celui de l'été.*
- * Egalement à Malte, nous proposons un séjour spécial 10-13 ans en été : la Colo au Soleil.*
- * Nous travaillons à la mise en place d'un programme Kids réunissant, en France, de jeunes français et de jeunes anglais.*

Un mot enfin sur l'évolution de notre façon de travailler au sein de Pro Lingua. Comme bien d'autres organismes privés ou publics, nous franchissons le cap de la dématérialisation.

Là aussi, il ne s'agit que de moyens (souci de rapidité et d'efficacité) et non d'objectifs en eux-mêmes.

Nous - ceux qui animons Pro Lingua - ne disparaissions pas du fait que les documents habituels (descriptifs, horaires des voyages, informations sur les familles, factures) sont désormais envoyés par courrier électronique. Au contraire, nous restons bien présents, d'autant plus disponibles et demandeurs de contacts et d'échanges directs avec les parents, avec nos partenaires et tous ceux qui sont impliqués dans ces séjours.



Association Loi 1901, fondée en 1974.

Immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le n° IM075110033.

N° SIRET 31159408900014 Code APE 7912Z. Activité régie par le Code du Tourisme.

Numéro de TVA intracommunautaire: FR6931159408900014

Garantie financière : GROUPAMA - Assurance responsabilité civile professionnelle ALLIANZ.

PRO LINGUA est agréée par l'UNOSEL (Union Nationale des Organisations de Séjours Educatifs, Linguistiques et de Formation en Langues).

L'UNOSEL est signataire de la Charte de **MEDIATION DU TOURISME et DU VOYAGE.**

PRO LINGUA est également adhérente des **ENTREPRISES DU TOURISME,**

et membre de **RESOCOLO** (le Réseau des organisateurs de Séjours Jeunes).



Union Nationale des Organisations de Séjours Educatifs, Linguistiques et de Formation en Langues



La Médiation
**Tourisme
et Voyage**

L'UNOSEL est signataire de la Charte de Médiation du Tourisme et du Voyage, qui garantit à tous les participants l'indépendance et l'impartialité dans le traitement des dossiers de médiation.



Sommaire

PAYS ET FORMULES

En famille.....	4
En collège et résidence.....	5
One to One & Two to One.....	6
Grande-Bretagne	7
Irlande	8
Malte	9
Espagne	10
Allemagne.....	10
Italie	11
Australie	11
Etats-Unis.....	12-13
Collège international.....	14
Résidence internationale	15
A l'école anglaise/l'école allemande.....	16
Immersion totale en famille.....	16
Just Talking (immersion Pro)	17
Spécial Rentrée.....	17

PRATIQUE

Familles hôteses	18-19
Activités.....	19
Cours de langue.....	20
Infos pratiques	21
Inscription et voyage	23
Papiers demandés.....	23
Dispositions réglementaires	22
Conditions générales de vente	22
Formulaire d'inscription (séjour Europe).....	24

Les autres formulaires d'inscription : One to One, Two to One, Just talking, Etats-Unis & Australie sont sur notre site www.prolingua.fr, rubrique **Fiches d'inscription.**





EN FAMILLE

Immersion

Immersion en famille et programme de groupe

Cette formule classique de séjour à l'étranger, avec cours et activités (excursions, sports, loisirs), est agréable et pratique : c'est l'occasion d'utiliser une langue vivante dans sa réalité, en découvrant le pays et en communiquant avec les habitants. Etre accueilli par une famille, chez elle, pour parler avec elle la langue qu'on apprend à l'école est une expérience irremplaçable.

Devenu adulte, on pourra avoir l'occasion de séjourner à l'Etranger; mais on aura bien plus rarement la possibilité de partager le quotidien des habitants. C'est l'apport majeur du séjour linguistique en famille.

Sauf demande spécifique, les jeunes de 14 ans et plus, sont, en principe, hébergés sur la base d'un seul élève francophone par famille. Tous partagent le programme des activités, qui se déroule en groupe, durant la semaine. C'est un bon équilibre entre la découverte et la pratique, entre l'étude linguistique et les vacances.

Sur place, le programme est pris en charge et supervisé par les responsables locaux, les professeurs de langue et les moniteurs; ces derniers voyagent avec les jeunes, passent l'ensemble du séjour auprès d'eux, les aident à s'intégrer et animent les activités.

Pour en savoir plus sur l'accueil en famille : voir pages 18 et 19.

La ville de séjour

Selon le cas, elle est précisée d'avance, car elle correspond au séjour particulier ou à la formule choisie, ou bien elle est attribuée en fonction du groupe d'âge et des classes de collège ou de lycée représentées. N'oublions pas qu'avant d'être touristique, le but du séjour est surtout linguistique : ce qui compte, c'est le groupe où l'on pourra se sentir à l'aise, pour apprendre comme pour s'amuser.

Autres formules de séjour en famille

- *Teens* en Angleterre (p. 7) : séjour spécifique pour les 11-14 ans.
- *Expérience* (p. 7) : rencontre avec des participants d'autres pays.
- *Spécial Rentrée* (p. 17) : deuxième moitié du mois d'août.
- *Famille et Sport* (p. 17) : option tennis, golf ou équitation.
- *Impact* (1 semaine) : pour un premier essai ou un objectif d'étude précis.

Immersion et cours particuliers & immersion totale

- *One to One* et *Two to One* : habiter chez un professeur qui donne, à domicile, des cours particuliers. Ces stages sont très personnalisés et ambitieux. Angleterre, Irlande, Espagne (p. 6).

- *Just talking* (immersion Pro) en Angleterre : l'accent est mis sur la conversation; pension complète, sorties avec la famille (p.17).

- *Immersion totale en famille* : formule proposée en Irlande (p. 8), aux Etats-Unis et en Australie (p. 16).

Questions à Chris Thurston, responsable en Angleterre

Dans ces séjours, n'est-on pas un peu trop "entre Français" ?

- *En semaine, les étudiants qui sont ensemble dans un groupe ne se voient qu'une partie de la journée. Au breakfast, en fin d'après-midi, le soir et le week-end, ils sont chez leurs familles d'accueil.*

Je pense que les activités qui se déroulent en dehors des cours ont aussi un intérêt du point de vue de la langue : on découvre le pays, on a l'occasion de rencontrer des gens. Et ce sont autant de sujets de conversation possibles avec les familles.

Il y a d'autres formules de séjour. Le One to One, par exemple, avec des cours particuliers et sans contact avec d'autres Français. Mais cela ne peut convenir à tous.

Souvent les jeunes sont d'accord pour faire un effort en langue, mais ils préfèrent que cela ait lieu dans une ambiance de groupe qui leur plaît, en côtoyant des camarades; ils se stimulent les uns les autres.

N'est-ce pas avant tout l'occasion de... s'amuser ?

- *On se distrait et on s'amuse, et c'est très bien ainsi. Mais cela ne veut pas dire qu'on peut tout faire, ni rentrer à n'importe quelle heure.*

Les règles sont bien claires : ceux qui ont moins de 15 ans

ne sortent pas après 19h. Pour les plus âgés, c'est 22h au plus tard, et à condition que leurs parents aient donné leur accord à l'inscription.

C'est très important pour les jeunes, je le sais, cette question des sorties; quand j'en discute avec eux, ils comprennent très bien! Quand ils sont ensemble, en groupe, c'est un peu moins évident... Mais les règles doivent être suivies.

Comment choisissez-vous les familles ?

- *Lorsque je visite une famille, je pense à mes propres enfants : les confierais-je à cette famille ? Je regarde, je pose des questions, je me fais une idée sur l'état d'esprit des personnes, je discute; parfois j'effectue une seconde visite.*

Ensuite, je fais mes choix. Je peux me tromper bien sûr, mais le feeling (l'instinct) compte énormément. Je précise que je ne cherche pas à réunir des familles qui auraient toutes le même profil; il y a une grande diversité de métiers, de style de vie, des gens avec des enfants, sans enfants, etc.

Il y a longtemps que je suis avec Pro Lingua. J'ai eu la possibilité de constituer un réseau de familles sûres et fiables. Un grand nombre sont devenues des amies! Mais cela ne m'empêche pas de rester exigeante et vigilante.



COLLEGE ET RESIDENCE

Progresser ensemble

L'expérience de groupe

Plusieurs types de séjours (avec hébergement en groupe) sont proposés.

- * Collège en Angleterre (11-14 ans). Au Printemps, à la Toussaint et en juillet-août. En été, ce programme est international.
- * Résidence internationale en Angleterre (14-18 ans). En été, le programme est partagé avec des jeunes venus d'autres pays.
- * Résidence hôtelière internationale à Malte (14-18 ans). Programme très dynamique, également partagé avec des jeunes d'autres pays.
- * Programme résidentiel à Malte pour les 10-13 ans : la Colo au soleil.

On ne peut construire le même programme d'activités pour des élèves débutants et pour ceux des lycées, pour ceux dont c'est la première expérience et pour ceux qui sont déjà familiers des séjours linguistiques. Certains souhaitent découvrir des lieux nouveaux, d'autres veulent privilégier l'expérience linguistique dans un contexte connu.

Au-delà de cette diversité, l'objectif pédagogique est constant : donner aux participants l'occasion de rencontrer d'autres jeunes, pour partager avec eux les activités : sports, animations, visites, cours.

C'est l'occasion de pratiquer spontanément la langue étrangère, de chercher à communiquer, sous la supervision des animateurs et instructeurs sportifs locaux qui, eux-mêmes, sont anglophones.



Questions à Jeanine Olivier, professeure à Rennes

Selon vous, comment faire son choix entre un séjour en famille et un séjour résidentiel ?

Les parents me posent souvent cette question. On ne peut faire une hiérarchie, en disant, a priori, que l'un serait mieux que l'autre; tout dépend du caractère des jeunes, du moment de leur apprentissage, du genre d'expérience qu'ils veulent vivre, de ce qu'ils souhaitent découvrir; je conseille aux parents de leur décrire les différentes possibilités, ou de leur faire lire les documents, ou de jeter un coup d'oeil sur le site Internet. Essayer de voir ce qui leur semble le plus attrayant, en discuter avec eux.

Il y a une vingtaine d'années, c'était plus simple : le séjour linguistique c'était, avant tout, un séjour en famille. Aujourd'hui, la palette est plus large. Il faut donc trouver la formule la plus stimulante, la mieux adaptée.

Certains élèves seront contents de trouver un cadre qui ressemble davantage à une colonie ou un centre de vacances qu'ils ont pu connaître en France, mais qui offre un "plus" linguistique. A l'inverse, vous avez des jeunes plus attirés par les séjours en famille; la découverte du mode de vie, en quelque sorte de l'intérieur, suscite d'emblée leur curiosité.

Quel est le point fort des séjours résidentiels ?

Pour les plus jeunes, c'est la découverte du pays, une première confrontation avec la langue, dans un cadre rassurant, avec des activités, des sports très variés, à l'anglaise, le tout dans une ambiance de groupe qui, en général, les attire.

Pour les plus grands, le point fort est sans conteste la rencontre, dans un même programme, avec des Espagnols, des Chinois, des Russes, des Italiens, des Coréens, etc. C'est un moteur extrêmement fort : quoi de plus naturel que d'entrer en contact puis de converser et se lier d'amitié avec des jeunes du monde entier, qui sont dans la même classe, qui font les mêmes sports, et qui sont à la même table ! Parler anglais n'est plus un exercice; même si c'est difficile (ça l'est aussi pour les autres...), cela devient une chose réellement amusante.

Avoir l'envie de se lancer, d'échanger, de communiquer, voilà ce qui permet de progresser. Et en plus, cela se passe dans des lieux, des espaces, qui sont magnifiques...

ONE TO ONE TWO TO ONE

Le top du top

Efficacité
maximum



ONE to ONE : un professeur pour soi

L'élève réside chez la famille d'un professeur qui donne, à domicile, des cours particuliers d'anglais (ou d'espagnol, selon le pays) et propose des activités. Séjour studieux et bien vivant: ce qui est travaillé durant les heures de cours est immédiatement mis en pratique dans les échanges quotidiens. Age : 14 à 19 ans.

Pro Lingua met en oeuvre ces stages, avec succès, depuis de nombreuses années; ils s'adressent à des élèves de 14 ans et plus. Il n'est pas nécessaire que ceux-ci aient déjà un bon niveau de langue.

La famille prend en charge la plus grande partie du temps de l'élève. Il n'y a aucun contact organisé avec d'autres Français pendant le séjour. Si un problème apparaît au cours du programme, les responsables locaux peuvent intervenir eux-mêmes très rapidement.

Parmi toutes les formules de séjour et d'enseignement des langues étrangères et à condition que l'élève fasse preuve de motivation, c'est sans doute celle qui donne les meilleurs résultats possibles.

TWO to ONE : un professeur pour deux

Deux élèves vivent chez la famille du professeur et partagent le programme de cours de langue et de sorties.

Angleterre, Irlande, Espagne.
Age : 15 à 19 ans.

Les deux inscriptions en vue d'un stage *Two to One* doivent être faites d'un commun accord.



Les cours particuliers de langue

Le programme est mis au point en fonction du niveau, de l'âge, de la classe et des demandes du stagiaire (ou des deux stagiaires).

Compréhension orale, révision et extension des bases grammaticales et lexicales, travail sur des textes authentiques, exercices écrits, conversation.

Le contenu peut être adapté à des demandes spécifiques : remise à niveau, préparation à des épreuves de concours ou d'examen; le stagiaire le signale sur son formulaire d'inscription. S'il doit préparer des textes, il le mentionnera et les apportera avec lui.

Il y a un choix de 10 heures ou de 15 heures de cours particuliers par semaine. Il faut indiquer ce choix sur le formulaire d'inscription.

Stages *One to One* et *Two to One* possibles aussi pour les **adultes**. Voir notre site www.prolingua.fr

L'enseignant

Personne qualifiée ayant reçu une formation la préparant à ce type de programme. Le professeur, ainsi que les membres de la famille ou son entourage, aident l'étudiant et l'encouragent à utiliser, en situation, ses nouvelles connaissances. Qu'il y ait ou non des enfants de l'âge du stagiaire ne fait pas partie du projet pédagogique.

Les responsables locaux choisissent, pour chaque inscrit, la famille qui leur semble le mieux convenir; ils restent disponibles tout au long du programme, se rendant sur place chaque fois que c'est nécessaire. Leurs coordonnées sont remises aux stagiaires au moment du départ.

Le temps libre

Il est prévu un certain nombre d'activités ou de sorties avec la famille, deux ou trois fois par semaine : centre-ville, musée, piscine, bord de mer, cinéma, etc. Les frais correspondants sont inclus dans le forfait du séjour.

En Angleterre, il n'est pas nécessairement prévu, durant ces stages, une visite à Londres.

Notons que ces stages intensifs *One to One* et *Two to One* sont des séjours linguistiques qui se veulent, avant tout, **studieux**. Ce qui a trait aux *distractions* passe donc, forcément, au second plan.

Les lieux de séjour

Angleterre : sud-est du pays, dans le Kent, autour de Canterbury, Herne Bay, Margate.

Irlande : la région de Carlow et Athy.

Espagne : les régions de Barcelone, Séville, Madrid ou Malaga.

Le voyage

Angleterre : aux dates proposées, les stagiaires voyagent en Eurostar: groupes accompagnés au départ de Paris (Gare du Nord). Les transferts sur place entre la gare d'arrivée et le domicile de la famille sont assurés, à l'aller comme au retour. D'autres dates sont possibles, en voyage individuel, à des conditions spécifiques.

Irlande, Espagne, Allemagne : le voyage n'est pas assuré, sauf en cas de demande spécifique. Un forfait accueil + transfert est proposé.

Option sport (GB) : tennis, équitation ou golf

Angleterre : possibilité de choisir une option sportive (en plus du stage d'anglais) : cours de golf, de tennis ou d'équitation, donnés par des instructeurs professionnels. Voir détails page 17.

Ces options sont possibles dans le cadre d'un stage *One to One* ou d'un stage *Two to One* (en Angleterre) quelle que soit la période envisagée.

Séjour **Just Talking** (Immersion Pro) : voir page 17

GRANDE-BRETAGNE

Version originale



L'accueil à l'anglaise

Plusieurs types de séjours sont possibles :

* Le séjour classique en famille et ses variantes : *classique*, *Teens*, *Impact*, *Experience*, *Famille + Sport*, *One to One* et *Two to One*, *Just talking*, *Spécial rentrée*.

* Les séjours en collège ou en résidence internationale (p. 14-15).

S'agissant des familles, et contrairement à ce qu'on entend parfois, on peut être très bien accueilli en Angleterre. Il est vrai qu'un très grand nombre d'étudiants, venus du monde entier, y sont présents,

notamment en été. Mais tout dépend alors de l'organisation et des lieux choisis. Les organisateurs locaux, par leur travail de préparation et de suivi, arrivent à réunir un ensemble de familles à qui on peut faire confiance, qui ont bon esprit et sont prêtes à aider leur élève tout en respectant son autonomie.

La démarche est facilitée par les qualités bien connues des Britanniques : l'humour, la tolérance, le sens pratique, la sociabilité.

L'Essex, le Cambridgeshire

Les villes de Chelmsford, capitale de l'Essex, et Maldon (plus près de la côte) sont à une soixantaine de km du centre de Londres. Il y a aussi la ville de St-Neots, toute proche de Cambridge.



Le Norfolk

Belle ville, active et touristique, Norwich (200 000 habitants) est la capitale du comté.

Le Kent

Le sud-est : Rochester, Canterbury, Chatham.

Le Yorkshire

La ville de Sheffield, au sud de Manchester.

Le Devon

Plymouth, grand port de la côte sud-ouest.

Les différentes formules de séjours en famille

Le séjour classique (14-18 ans)

Un seul élève par famille, en principe. Programme de cours d'anglais (15 heures par semaine, en groupes de niveau), de visites, d'activités, de sports, de soirées récréatives. Les professeurs sont britanniques. Formule proposée durant toutes les périodes de vacances scolaires pour une, deux ou trois semaines, selon les sessions. Voyage en Europe, en groupe, avec les animateurs.

Le séjour Impact (1 semaine)

Séjour classique en famille sur une seule semaine (7 ou 8 jours). Proposé en hiver, au printemps, en été et à la Toussaint.

Teens (11-14 ans)

Pour les élèves de 6^e/5^e/4^e. Il y a normalement deux enfants par famille. Les élèves sont aidés, parfois accompagnés, pour se rendre au cours ou aux autres points de rendez-vous. 12 ou 15 heures de cours par semaine (enseignants britanniques), visites (dont Londres) et activités. Selon les périodes : à Chatham, St-Neots ou Sheffield.

Experience (14-18 ans)

Séjour classique au cours duquel nos jeunes côtoient des élèves venus d'autres pays, eux aussi pour progresser en anglais. Cours (12 à 15 heures par semaine), visites, activités, soirées. Proposé à certaines dates, en été, à Plymouth ou Norwich.

Famille + Sport (11-18 ans)

A Folkestone, sur la côte sud du Kent. Il y a deux élèves par famille. Le programme inclut un stage intensif de tennis, d'équitation ou de golf, assuré par des professionnels. Il y a aussi des cours d'anglais et des excursions. Voir page 17.

Spécial Rentrée (fin août)

Séjour proposé durant la dernière quinzaine du mois d'août : 1 ou 2 semaines. Pour bien se préparer à la reprise des classes.

A l'école anglaise

Intégration dans une école anglaise de la ville de Norwich. Le jeune passe la journée à l'école, en compagnie de son *homologue* anglais. Il y a aussi une journée de visite au centre de Londres.

One to One & Two to One

Le professeur, qualifié pour enseigner l'anglais comme langue étrangère, accueille chez lui, dans sa famille, l'élève (ou les deux élèves, en *Two to One*) à qui il donne, à domicile, des cours particuliers d'anglais. Région du Kent et du Sussex. Voir page 6.

Just Talking (immersion PRO)

Le jeune est reçu chez une famille capable de prendre en charge l'aspect linguistique. Séjour du même type que le *One to One*, mais il n'y a pas de cours d'anglais. Voir page 17.

IRLANDE

L'anglais, naturally



Hospitalité irlandaise : l'accueil en famille, avec cours d'anglais et programme d'activités

Nous proposons, aux différentes périodes de vacances scolaires, un choix de programmes en famille dans des villes moyennes ou petites (5 000 à 15 000 habitants) ainsi qu'à Dublin même (*Hello Dublin*). Les familles réservent à nos jeunes un accueil chaleureux, conforme aux habitudes de l'hospitalité irlandaise.



Si le pays s'est largement modernisé, l'Irlande traditionnelle est toujours présente, avec ses paysages et ses coutumes. Les habitants sont attachants et disponibles. Les élèves sont sensibles à cette atmosphère. Ils sont sous le charme, se sentent bien et en sécurité. Beaucoup ont plaisir à y revenir. L'ambiance est conviviale, des relations se nouent avec les hôtes, les voisins, les amis et les connaissances.

Les repères sont simples. Dans les petites villes, les jeunes, le plus souvent, n'ont pas à prendre l'autobus pour venir au cours. Lors des excursions, les déplacements se font en car. A Dublin, une carte de transport est remise à tous ceux qui doivent prendre un bus.

Pour les plus de 14 ans il n'y a, en principe, qu'un seul francophone par famille.

La répartition des inscrits dans les villes (séjour *Hello Dublin* mis à part) est faite en fonction de l'âge, de la classe, de la durée et de la période du séjour choisi.

On aime, et on y retourne

Cours et excursions

Les cours sont donnés par des enseignants irlandais dans le cadre de groupes de niveau d'une douzaine d'élèves. Il y a 12 à 15 heures de cours par semaine.

Il y a toujours au moins une excursion d'une journée à Dublin, avec la visite de quelques uns des principaux centres d'intérêt de la capitale, et l'inévitable shopping dans les rues du centre.

Sports

La gamme est variée, du tennis au bowling, de la piscine au *pitch & putt* ou au volley. Et nous privilégions, autant que possible, les sports irlandais: hockey sur gazon, *hurling*, *gaelic football*.

Autres activités

Nous introduisons, autant que possible, des animations caractéristiques du pays : danses irlandaises, *Irish crafts*.

Nous essayons aussi de faire que les jeunes assistent à des manifestations locales (fêtes folkloriques, par exemple).

Soirées organisées, en présence des responsables disco, vidéo, *Irish night*, bowling, cinéma, club de jeunes.

HELLO DUBLIN

International

Séjour en famille dans un quartier résidentiel du sud de la capitale irlandaise (Dun Laoghaire, en bord de mer).

Programme bien rempli : cours d'anglais, visites durant les mois d'été, de jeunes d'autres nationalités.



Lieux de séjour en Irlande

Birr (12-14 ans et 14-18 ans)

Petite ville sympathique, dans l'Offaly, près du comté de Galway.

Mullingar (14-18 ans)

Ville de 20 000 habitants, dans le West Meath, au centre du pays.

Carlow et Athy (14-18 ans)

Au sud-ouest de Dublin. Séjour avec cours et activités ou séjour en immersion totale.

Dublin (14-18 ans)

Les familles hôtes habitent dans la capitale même (Dun Laoghaire).



IRISH LIFE : IMMERSION TOTALE EN FAMILLE

Séjour en famille sans cours, ni activités organisées. Proposé aux plus de 14 ans.

Le jeune partage la vie quotidienne de ses hôtes (région de Carlow & Athy, au sud-ouest de Dublin). La prestation comprend l'accueil en pension complète, les assurances, les transferts aéroport-famille (à l'aller et au retour) mais non le voyage. De ce fait, il y a un libre choix de dates (de préférence de week-end à week-end).

MALTE

L'anglais au soleil



L'accueil à Malte

Pour pratiquer l'anglais au soleil, en plein cœur de la Méditerranée.

Malte, petite île au Sud-Est de l'Italie, entre la Sicile et les côtes de l'Afrique, a été pendant plus de 150 ans une possession britannique, jusqu'à son indépendance totale en 1964.

Il y a la chaleur, l'hospitalité et la gentillesse des habitants, des couleurs et des sites splendides, la mer, des plages, des petites criques, une ambiance festive et sympathique, qui plaît beaucoup aux jeunes.

Plusieurs types de programmes sont proposés à Malte :

Résidence hôtelière internationale

Séjour destiné aux élèves de 14 à 18 ans. Accueil dans des hôtels proches du bord de mer (piscine, climatisation), de la région de Bugibba, Sliema et St Paul's Bay. Programme stimulant, partagé avec des participants venus d'autres pays.

Cours d'anglais (dans lesquels les nationalités sont mêlées) visites, (la petite île de Comino, La Valette, le parc aquatique *Splash & Fun Water Park*), animations et nombreuses soirées internationales : disco, *beach party*, *barbecue night*, *music night*, *sports night*, *funny dress night*. Ambiance garantie ! *Great Fun!!*

Formule très demandée et appréciée depuis plusieurs années. Toutes les activités, toutes les visites - y compris les soirées - se déroulent en présence de l'ensemble des animateurs

Encadrement français (animateurs voyageant et séjournant avec le groupe), enseignants et responsables maltais anglophones.

La Colo de l'Anglais : 10-13 ans

Programme résidentiel spécifique pour les plus jeunes; notre groupe est reçu au *St Martin's College*, en même temps que des participants du même âge venus d'autres pays. Cours d'anglais, excursions, visites, sports, animations. Equipes d'encadrement françaises et maltaises.

Séjour en famille

Accueil dans des familles choisies par les responsables locaux, selon les critères en vigueur. Age : 15 à 18 ans.

Ce programme est aussi international, dans la mesure où nos élèves partagent les cours d'anglais ainsi que l'ensemble des activités (excursions, visites, soirées) avec des participants d'autres pays. Programme identique (en journée) à celui des jeunes en résidence hôtelière.



Des programmes denses et dynamiques

Le séjour en résidence hôtelière comme le séjour en famille incluent toujours des cours d'anglais, des visites, des activités et des soirées d'animation.

Les déplacements (pour aller au cours, aux visites, aux soirées) sont toujours organisés et pris en charge.

Le pays n'est pas grand (25 km de long et 14 km de large) mais il est très attirant en raison de sa situation unique et de son climat;

le patrimoine culturel et historique est riche, varié et très bien mis en valeur : falaises, fortifications portuaires, églises et beaux édifices baroques qui datent de l'époque des Chevaliers de Malte.

L'île de Malte a été convoitée pendant des siècles à cause de sa position stratégique. C'est aujourd'hui un pays moderne et dynamique de plus de 400,000 habitants. Malte fait partie de l'Union Européenne et sa monnaie est l'Euro.

A découvrir, entre autres: La Valette, la capitale, le palais des Grands Maîtres de l'Ordre, la cathédrale St-Jean, le vieux port, le spectacle *Malta Experience*; l'île de Gozo et la ville de Victoria, l'île de Comino, les Grottes Bleues.

L'anglais à Malte

Parmi les jeunes venant de divers pays, la langue commune est, bien entendu, l'anglais.

A Malte, on parle l'anglais au quotidien (en plus de la langue maltaise) : dans les commerces, les transports, les lieux touristiques, à la télévision, à la plage comme au sein des familles. Les Maltais pratiquent et apprennent l'anglais dès l'enfance.



Pour ces séjours à Malte, les règles concernant les horaires, le comportement ou la sécurité font l'objet d'une information spécifique, adressée avant le séjour et acceptée par tous.

Sur place, dans l'intérêt de tous, nous veillons à ce que ces règles soient scrupuleusement respectées.

ESPAGNE

La puerta del sol

Se habla
español



BARCELONE : famille, cours et activités

Les jeunes sont hébergés au centre de Barcelone, chez des familles habitant près de l'école : les trajets se font à pied (15 minutes de marche maximum) ou en voiture avec les familles d'accueil.

Pro Lingua est présent dans cette région depuis bien longtemps. Les familles parlent le Castillan (l'espagnol *standard*) avec leurs étudiants; elles sont particulièrement attentionnées.

15 heures de cours par semaine, en groupe de niveaux, avec une douzaine d'élèves par classe. Les cours ont lieu au centre de Barcelone, les enseignants sont espagnols.

Différentes activités sont proposées : le circuit Gaudi (Sagrada Familia, Casa Batllo, Parc Güell), les jardins de Montjuic, le Pueblo Espanol. Excursion d'une journée à Sitges et excursion d'une journée à Tarragone (attractions du parc Port Aventura).

Région de CADIX : famille, cours et activités

Le séjour est installé à El Puerto de Santa Maria, petite ville située sur la côte sud-ouest de l'Espagne, face à Cadix.

Nos élèves sont reçus en pension complète, à raison d'un seul jeune francophone chez chaque famille espagnole et ils peuvent partager l'accueil avec un élève étranger, également inscrit à l'école de langue qui assure les cours.

Le programme prévoit 15 heures de cours d'espagnol, organisés le matin, par classes de niveaux, toutes nationalités confondues,

L'après-midi est consacré aux activités de détente et de loisirs: sports, plage et baignade, ainsi qu'aux sorties touristiques, avec la découverte de Cadix (excursion en bateau) et de Jerez. Une grande journée de visite à Séville, et deux soirées d'animation (avec *paella* et *tapas*) agrémentent le programme.

SARAGOSSE : famille, cours et activités

Saragosse, capitale de l'Aragon, est une ville importante, au centre touristique réputé. Les familles, bien connues du directeur du séjour, constituent un réseau serré de parents, de voisins et d'amis, et la motivation de tous est particulièrement forte.

Les cours de langue sont créatifs et dynamiques, les activités sportives et culturelles sont variées.

Originalité de ce séjour : un grand week-end *nature*, dans les Pyrénées, avec des activités; nuit sur place, en auberge.



1^{ère} ou 2^{ème}
langue
étrangère

ULM (Allemagne du Sud)

Séjour en famille à Ulm et dans les bourgades environnantes. Ulm, ville d'histoire et de tradition universitaire (lieu de naissance d'Albert Einstein) est située au bord du Danube, à la limite de la Bavière et du Wurtemberg. Beau centre ville, avec ses maisons médiévales et ses canaux. Superbe cathédrale. Bon réseau de transports publics.

La situation de la ville permet de belles excursions : Stuttgart, Munich, Augsburg, le Lac de Constance (*Bodensee*). Cours de langue, par niveaux, quatre fois trois heures par semaine. Activités sportives variées, l'après-midi : squash, tennis, canoë.

ALLEMAGNE

Hôtes de marque

La Bavière

Au pied des Alpes, près de l'Autriche, à Burghausen et ses environs. Un cadre agréable et rassurant pour ce séjour linguistique, proposé depuis longtemps. Les familles sont très fidèles et nombre de jeunes souhaitent les retrouver d'une session à l'autre.

Le programme de visites offre la possibilité de belles sorties culturelles et touristiques : Salzbourg (la ville de Mozart, toute proche), Bad Tölz, les Alpes bavaroises et Munich, la capitale de la Bavière. Voyage de Paris en TGV. 15 h de cours par semaine.

Les liens entre Pro Lingua, la ville de Burghausen et ses établissements scolaires sont anciens et solides; chaque année, un groupe de jeunes de la région vient séjourner en région parisienne durant une dizaine de jours.

Il est proposé **l'intégration scolaire** : séjour chez une famille et accueil dans un établissement scolaire allemand (p. 16).



Circuito Italien : Pise, Florence, Rome au printemps

L'art de vivre à l'italienne, la culture, l'histoire mais aussi la mode, la gastronomie et cette convivialité si caractéristique.

Dans ce programme nous explorerons en groupe Pise, Florence et Rome, la ville éternelle. Il y a également du sport, des loisirs, de la détente : circuit en vélo, parc aquatique, *gelato party*, *pizza party*...

Séjour *participatif* : les jeunes seront invités, avec l'aide des accompagnateurs, à se repérer dans les villes visitées.

Voyage en avion : Paris-Pise à l'aller et Rome-Paris au retour. Train rapide entre Florence et Rome. Hébergement en hôtels 2 étoiles (hôtels situés au centre même de Florence et de Rome). Pension complète : les jeunes participent au choix des restaurants.

Un été en Toscane

Qui ne connaît la Toscane, ou ne souhaiterait la connaître ou la revoir ?

Au centre de l'Italie, entre le Ligurie et le Lazio, c'est la terre des villes d'art légendaires : Florence, Sienne, Pise, Carrare... Nombre de lieux historiques dans ces régions sont inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco. Après une première semaine passée à Florence ou dans la campagne environnante, le groupe se rend en Versilia, sur la mer Tyrrhénienne.

En plus des visites culturelles, les jeunes pourront faire du sport : piscine, vélo, football, canoë, trekking doux... Mais aussi flâner, avec les moniteurs, dans les centres-villes piétonniers, manger des glaces et profiter du bord de mer. Des animations du soir sont aussi au programme. La *dolce vita* n'est pas loin !

Programme détaillé sur notre site internet.



AUSTRALIE

Aux antipodes

Intégration scolaire dans la région de Perth

Perth, sur la côte occidentale, est la quatrième ville du pays (un million et demi d'habitants).

Pour les élèves de moins de 17 ans, il est proposé un séjour de cinq semaines avec intégration dans un lycée local. Voyage en groupe accompagné.

Les élèves français partagent la vie quotidienne et les loisirs de leurs familles australiennes. Ils accompagnent leurs jeunes correspondants australiens dans les établissements scolaires qu'ils fréquentent. Ils participent aux classes et aux sports de l'école; ils peuvent ainsi assister à une classe de sciences en anglais, intervenir dans un cours de français, se joindre à une équipe sportive. Une manière active et efficace d'apprendre l'anglais.

Proposé aussi (sans intégration scolaire) en immersion totale (8 ou 10 semaines).



ETATS-UNIS

Grandeur nature

CALIFORNIA EXPERIENCE

Nos jeunes sont installés en famille dans la région de Sacramento, capitale de l'Etat. Plusieurs petites villes et groupes de résidences (*communities*) des environs reçoivent nos jeunes : Rocklin, Roseville, El Dorado Hills, Folsom, Elk Grove...

Les Californiens sont à juste titre réputés chaleureux, ouverts, faciles à vivre, et l'ambiance du séjour en est d'autant plus agréable. Pro Lingua est installé dans la région depuis longtemps et y a bâti au fil des années une équipe solide d'organisateur locaux et de familles hôtes, sur qui compter pour l'accueil de nos jeunes et le suivi des programmes.

Un élément majeur des séjours est la découverte de la ville de San Francisco, dont l'Histoire de l'Amérique - et le Cinéma américain - ont fait une légende : *Market Street* et le *cable-car*, *Union Square* et les magasins, *China Town*, le front de mer avec *Pier 39* et *Fisherman's Wharf*, la magnifique Baie de San Francisco, avec le rocher d'Alcatraz et le superbe *Golden Gate Bridge*.

Deux visites différentes de San Francisco ont lieu durant le séjour.

Le programme comprend aussi une fête avec les familles américaines (pique-niques, barbecues, *ice cream social*...), une journée au bord du *Lake Tahoe*, une journée dans un parc aquatique.

Durée : 3 ou 4 semaines

Voyage en groupe accompagné au départ de Paris et (pour le mois de juillet) de Lyon.

Pré & post-acheminement possible aux départs des autres villes, selon les conditions habituelles

Séjours de longue durée aux ETATS-UNIS ou en AUSTRALIE

Programmes de plus de 5 semaines, de plusieurs mois, ou d'une année scolaire entière: nous consulter.

PACIFIC WONDERLAND

Les jeunes habitent en immersion chez une famille dans l'Etat d'Oregon. Ils participent, tout au long du séjour, à des visites et activités de groupe.

Le réseau de familles s'est construit au fil des années, avec l'appui des organisateurs locaux. Ceux-ci font, chaque année, un effort considérable d'information et de préparation, en lien notamment avec les établissements scolaires et les groupes de parents d'élèves.

Nos Français sont attendus avec impatience et accueillis avec cœur par les familles américaines : c'est vraiment pour eux une occasion formidable, dans un contexte très agréable, de découvrir le mode de vie, de se faire des amis, d'apprendre, de communiquer et de progresser en anglais. Voyage en groupe accompagné; présence de moniteurs.

Lieux d'implantation : régions de Salem, Albany, Corvallis, Eugene, Portland, Vancouver, Bend, Roseburg...

Week-end *nature* avec rafting, randonnée et nuit en forêt (en bungalow, ou sous tente).

- Journée sur les plages de la côte du Pacifique.
- Après-midi baignade dans un lac ou une piscine.
- Match de baseball (ou, à défaut, spectacle ou concert).
- Fête avec l'ensemble des familles et les responsables du programme.

GO WEST !

Mêmes éléments que pour le séjour *Pacific Wonderland* (décrit ci-dessus) : accueil en famille dans l'Etat d'Oregon, visites et regroupements avec, en plus, la visite de San Francisco, pour débiter le programme.

Visite à San Francisco

Le groupe passe une nuit à San Francisco (dans un hôtel), visite la ville, puis remonte vers l'Oregon et s'arrête une nuit pour admirer le site grandiose de *Crater Lake*.

AMERICAN LIFE

Accueil chez une famille américaine sans regroupements avec d'autres jeunes français, sans visites ni activités programmées.

Cette formule s'adresse à des élèves qui ont une certaine autonomie et ne sont pas complètement débutants dans la pratique de l'anglais.

Lieux possibles : Oregon, Californie, Colorado, Côte Est.

Les personnes qui acceptent de recevoir un jeune en immersion totale sont motivées et chaleureuses. Elles ont plaisir à intégrer leur hôte dans leur vie quotidienne et à lui faire découvrir leur mode de vie.

Il faut s'inscrire assez tôt et, tout en exprimant ses préférences, être ouvert quant au lieu (le nombre de familles est limité).

Les prix figurant sur la fiche tarifaire incluent l'accueil en pension complète chez une famille, les assurances (couverture médicale, rapatriement sanitaire). Ils n'incluent pas les voyages.

Il est proposé un forfait couvrant l'accueil et les transferts sur place, à l'arrivée et au retour. En concertation avec Pro Lingua, chacun choisit les dates de son voyage.



PACIFIC LIFE

Les jeunes sont reçus chez une famille habitant dans l'Etat d'Oregon, entre la Californie, l'état de Washington et le Canada. Forêts, montagnes enneigées, douceur du climat, longues plages et hautes falaises. L'Amérique des grands espaces.

Les jeunes voyagent en groupe accompagné, aux dates annoncées. L'accueil et les transferts sont assurés. Un - ou plusieurs - animateurs voyagent avec eux et séjournent sur place; ils sont disponibles chaque fois que cela est nécessaire. Il n'y a pas de visites organisées pour le groupe. Les jeunes ne rencontrent pas d'autres français durant le séjour.

COLORADO LIFE

Séjour dans une famille de la région de Denver, dans le Colorado. Il s'agit d'une immersion totale (*full immersion*), sans activités ni visites de groupe. Les jeunes voyagent ensemble (au départ de Lyon) avec un animateur. L'accueil et les transferts sur place sont assurés.



MIAMI INTERNATIONAL

Accueil en campus international à Miami, en Floride. Cours d'anglais, visites et sports. Encadrement franco-américain.

Hébergement dans le cadre de la *Florida International University*. Programme partagé avec des jeunes venus d'autres pays. Chambres de 1 à 4 lits. Repas pris à la cafeteria du campus (sauf les jours d'excursion).

Cours d'anglais : 15 heures par semaine, donnés par des professeurs certifiés, en groupes internationaux.

Visites : découverte de Miami et ses plages de sable blanc. Mini-croisière sur la baie de Biscayne, visite du parc des Everglades et du *Miami Seaquarium*.

Sports et activités au campus : basket, natation, piscine, football...

Campus
US



S'inscrire aux USA

Remplir le questionnaire spécifique (les 4 pages). Indiquer un premier et second choix de destination. Bien remplir les différentes rubriques et mettre des photos. C'est principalement au vu de ce dossier que les familles américaines se déterminent.

Après avoir reçu de la part de Pro Lingua les confirmations de séjour et de dates, vous pourrez demander (en ligne) le document ESTA, indispensable pour aller aux Etats-Unis.

Pour savoir comment effectuer cette formalité, voir notre site, rubrique Fiches d'inscription.

Le document ESTA reste valable pendant deux ans.

COLLEGE INTERNATIONAL

Start up

Angleterre
11-13 ans



La COLO de l'ANGLAIS

Accueil dans des établissements qui sont, durant l'année, des écoles avec internat fréquentées par de jeunes anglais et qui, pendant la période des vacances scolaires, sont ouverts à des groupes d'autres pays. Dans la plupart des cas, durant les sessions d'été, nos groupes côtoient des jeunes venus d'autres pays, avec leurs propres animateurs; souvent les cours d'anglais ont lieu en commun; de nombreuses activités et animations réunissent ainsi l'ensemble des participants.

Le programme permet ainsi une initiation et stimulante à la langue anglaise, dans le pays même, pour les élèves de 11 à 13 ans.



Encadrement

Animateurs de Pro Lingua, partant et séjournant avec les jeunes de notre groupe, enseignants et *staff* britanniques (gestion du site, moniteurs, instructeurs sportifs...).

Cours d'anglais

Classes d'une douzaine d'élèves en moyenne. Total de 12 à 15 heures par semaine, donnés par des enseignants britanniques.

Activités

Choix très varié. Selon les lieux et les dates : rugby, cricket, basket, tir-à-l'arc, canoë, karting, tennis, escalade, ping-pong, natation, volley, quad... Ateliers, roller, chasse au trésor, théâtre, discos, jeux, veillées, préparation de spectacles, feux de camp.

Excursions

Pour la journée ou la demi-journée. En fonction des lieux et des dates : Londres (dans la plupart des cas), Windsor, Cambridge, Ipswich, Colchester, Bristol, Bath, Oxford.

Le voyage en groupe

Eurostar jusqu'à la gare d'arrivée en Angleterre, puis car jusqu'au lieu de séjour.

La campagne anglaise

Les collèges où nos programmes se déroulent sont situés dans de vastes et beaux domaines de la campagne anglaise, dans le Sussex, le Kent ou le Dorset.

Chambres de 2 à 8 lits. Il y a moins de deux ans de différence entre ceux qui partagent une même chambre.

Vastes et belles pelouses, bois, rivière, piscine, gymnase, salle de spectacles, grands terrains de sport. Un cadre tout à fait adapté aux programmes proposés, *and so typically British!*

En été, le choix définitif des lieux pour chaque session tient compte, entre autres, de la présence éventuelle d'autres groupes étrangers. Consulter notre site www.prolingua.fr, rubrique *Collège international*.





Get together!

ANGLETERRE

Campus internationaux

Programmes d'été dynamiques et stimulants, proposés dans le Kent, le Sussex, le Dorset, le Shropshire ou le Pays de Galles. La répartition définitive entre les établissements est faite en fonction de l'importance de nos effectifs et la présence des groupes des autres pays.

Les nombres sont chaque fois limités, afin qu'il n'y ait pas un nombre trop important de Français ensemble. Age : 14-18 ans.

Les établissements britanniques sélectionnés sont, pendant l'année scolaire, des écoles privées avec internat, fréquentées par des élèves du pays. De vastes et beaux parcs entourent les bâtiments. C'est le décor de Harry Potter !

Les installations sportives sont nombreuses et variées. Chambres de 2 à 8 lits. Maximum de deux ans de différence entre des jeunes partageant la même chambre. Repas pris sur place. *Packed-lunch* les jours d'excursion.

Cours d'anglais

15 heures par semaine. Les enseignants sont britanniques et, sauf rares exceptions, les nationalités sont mélangées dans les classes.

Activités

Excursion de journée ou de demi-journée, selon les lieux et les périodes: Londres, Oxford, Liverpool, Bristol, Bath, Birmingham, Manchester, Windsor... Encadrement franco-britannique.

Natation, cricket, baseball, volleyball, football, fitness, basketball, bowling, créativité, théâtre, *Talent show* et autres spectacles, groupes de discussion, soirées à thème, concours, barbecue, disco.

Dans chaque centre, toutes les activités sont **partagées** avec les autres groupes mais chaque groupe a son autonomie et ses propres animateurs.

Dans le cadre des résidences internationales, une **option Théâtre** est proposée; deux après-midis par semaine, avec un instructeur britannique qualifié. Une session en juillet, une autre en août. *All in English!*

English stage



RESIDENCE INTERNATIONALE

English for all

MALTE

Résidence hôtelière internationale



L'anglais en Méditerranée

Séjour réunissant des jeunes de différents pays. Accueil en pension complète dans de beaux hôtels avec piscine, près du bord de mer. Encadrement franco-maltais.

Age de nos élèves sur ces programmes : 14 à 18 ans.

Chambres de 3 ou 4 lits, avec salle de bains et climatisation. Petit-déjeuner et dîner sur place. A midi, un *packed-lunch* est remis.

Cours d'anglais

Quinze heures de cours par semaine, donnés par des professeurs maltais ou britanniques. Salles de classe climatisées. Les nationalités sont mêlées. Classes comptant 10 à 12 élèves en moyenne.

Activités

Visites de la capitale, La Valette, et de la superbe cité historique de M'Dina. Chacun des déplacements s'effectue en car ou en minibus, avec les responsables.

Excursion à Comino Island, tour de *Blue Grotto* (bateau).

Après-midi à la plage : baignades, sports de plage, karting. Sortie au grand parc aquatique *Splash and Fun*.

Nombreuses soirées internationales, toujours encadrées par l'équipe franco-maltaise. D.J., tubes de l'été, danses. Soirée-barbecue et soirée-mousse sont également au programme.

Ambiance assurée ! *Great fun ! You will love it !*

Malte : la Colo au soleil (10-13 ans)

Programme résidentiel spécialement destiné à cette tranche d'âge; nos participants côtoient des jeunes du même âge venus d'autres pays. Cours d'anglais, excursions, visites, activités, animations diverses.

Malte 10-13 ans

A L'ECOLE ANGLAISE A L'ECOLE ALLEMANDE

Intégration scolaire

Accueil dans un établissement scolaire anglais (ou allemand). Le jeune Français découvre le quotidien de ses homologues du pays (cours, sports, moments de détente..).

Chaque élève se voit «attribuer» un jeune britannique (*my buddy*) ou un jeune allemand qui lui tiendra compagnie tout au long du programme.

Séjour très stimulant, plein d'enseignements et de nouveautés; on découvre une atmosphère, une vie scolaire, des manières d'apprendre et d'aborder les différentes matières souvent très différentes de celles auxquelles les jeunes français sont habitués.

Chaque élève réside chez une famille (en principe, il n'y a qu'un seul jeune français).

Angleterre : Norwich, la belle capitale du Norfolk, au nord-est de Londres. Une journée d'excursion au centre de Londres est également prévue.

Allemagne : Burghausen et ses environs en Bavière, tout près de l'Autriche. Journée d'excursion à Munich.

La prestation comprend : le voyage en groupe accompagné, l'encadrement, l'accueil en pension complète, l'intégration dans un établissement scolaire, une journée d'excursion chaque semaine, les déplacements, l'encadrement et les assurances.



IMMERSION TOTALE EN FAMILLE

Family life

On vit chez une famille, choisie par les organisateurs locaux. On partage les repas et la vie quotidienne de ses hôtes.

Il n'y a ni cours de langues, ni visites organisées. La formule est ouverte, toute l'année, à des jeunes de 14 à 18 ans. Elle convient à des participants ayant une certaine autonomie.

S'il n'y a pas forcément des enfants du même âge, il y a la présence d'un ou de plusieurs adultes, dans la maison. En principe, il n'y a qu'un seul élève francophone chez la famille.

La prestation proposée comprend l'accueil en pension complète chez la famille, les assurances et la supervision des organisateurs locaux. Le voyage n'est pas compris. L'accueil-transfert sur place est possible, selon le forfait annoncé.

Irlande (Irish life)

Les familles habitent la région de Carlow et Athy, à une soixantaine de kilomètres au sud-ouest de Dublin.

Etats-Unis (American life)

l'Oregon, la Californie, le Colorado, ainsi que sur la côte Est (New Jersey, Connecticut, Etat de New York, Massachusetts, Pennsylvanie, Maryland...). Voir page 13.

Le forfait comprend l'accueil en pension complète et les assurances. Le voyage et les transferts ne sont pas compris.

Australie

Région de Perth, accueil en famille avec intégration dans un lycée. Proposé de la mi-juillet à la mi-août. Voir page 11.

KIDS CAMP

Un jeu d'enfants

Les programmes Kids Camp

Une colo d'anglais, en France, pour les jeunes qui sont dans le primaire (7 à 10 ans). Nous voulons aider les enfants, débutants ou déjà initiés, à faire de l'anglais de la manière la plus simple, la plus directe possible à travers des jeux, des ateliers créatifs, des sketches, des sports. L'encadrement est assuré par des animateurs étrangers ou par des français diplômés et bilingues.

Recréer un environnement anglo-saxon !

Démarche pédagogique souple, qui ne se pose pas comme un enseignement mais un échange naturel, à visée très pratique : *passer moi le lait, s'il te plaît* ou *c'est l'heure d'aller se coucher* ou *qu'allons-nous préparer pour le goûter*? Ces phrases sont assimilées de manière quasi-automatique pour être réutilisées ensuite. C'est très efficace. On cherche à reproduire un peu l'atmosphère des pays anglophones.

Quelles sont les activités proposées?

Elles sont très variées et ont pour but de combiner apprentissage de la langue et développement de l'attrait pour la culture anglo-saxonne.



Confection de brownies et de cookies, atelier-théâtre, chants, films en V.O, sports typiques de pays anglophones (softball, baseball).

English
in France

JUST TALKING

Immersion PRO, en Angleterre

Séjour que l'on peut rapprocher du *One to One & Two to One*, avec cette différence que, dans le *Just Talking*, il n'y a pas de cours particuliers d'anglais. Formule proposée en Angleterre, pour une ou deux semaines, avec un stagiaire (ou deux stagiaires qui souhaitent séjourner ensemble).



Capacité de la famille à *prendre en charge* l'aspect linguistique : converser le plus possible et, à l'occasion, corriger les erreurs récurrentes; encourager le jeune à lire et à commenter des journaux ou magazines, à voir et à discuter de films ou de programmes de télévision, aborder régulièrement les sujets d'actualité, aider à argumenter, questionner, nuancer et contredire.

Ce sont ces critères qui guident les organisateurs dans leur choix de familles. Il y a l'assurance qu'il y a toujours au moins une personne adulte présente avec le jeune dans la maison.

La prestation comprend : le voyage en groupe accompagné (aux dates indiquées), l'accueil-transfert, quelques sorties ou visites (avec un adulte) chaque semaine, les assurances.

De plus, il est possible de choisir une **option Sport** (tennis, équitation ou golf), comme dans le *One to One & Two to One*.

SPECIAL RENTREE

Se remettre dans le bain

Séjour linguistique en famille en Angleterre et en Espagne pendant la deuxième moitié du mois d'août.

Angleterre : 1 ou 2 semaines. 12-14 & 14-18 ans. Proposé à Chelmsford/Maldon (Essex), à Rochester/Chatham (Kent) ou à Norwich (Norfolk).

Espagne : 2 semaines à Barcelone. 14 à 18 ans.

Renforcer la stimulation et, après les longues semaines de vacances estivales, relancer l'intérêt pour l'apprentissage et la dynamique de travail.

Cours donnés par des enseignants du pays. Programme identique à celui des séjours linguistiques classiques en famille : excursions, visites, sports, soirées récréatives.

FAMILLE + SPORT

Tennis, golf ou équitation à Folkestone

Séjour préparé par notre collègue Jean-Pierre Lafon, professeur de tennis, breveté d'Etat Jeunesse et Sports. Il est lui-même présent sur place, avec son équipe pédagogique et sportive.

Séjour en famille + cours d'anglais (20 heures, donnés par des enseignants britanniques) + visites (Londres, Canterbury) + stage de sport (tennis, golf ou équitation). Proposé aux jeunes de 11 à 18 ans. Voyage en train ou car + bateau de Calais à Folkestone.

Les familles habitent la ville de Folkestone, en bord de mer, sur la côte Sud du Kent. Il y a, en général, deux étudiants français à la fois.

Option Tennis

3 heures minimum, 6 fois par séjour, dans le cadre de groupes de niveau. Débutants : le matériel est prêt; les autres doivent apporter leurs raquette.

Option Equitation

Matinées au club hippique, prévues 6 fois par séjour. Il y a au minimum une heure de monte chaque fois. Encadrement assuré par des moniteurs diplômés.

Option Golf

3 heures minimum, 6 fois par séjour, dans le cadre de groupes de niveau. Le matériel est prêté aux stagiaires débutants; les autres doivent apporter leurs chaussures et les clubs. Moniteurs diplômés.



ONE TO ONE TWO TO ONE + JUST TALKING

OPTION SPORT

Dans le cadre des séjours *ONE TO ONE*, *TWO TO ONE* et *JUST TALKING* en Angleterre, il est proposé, en plus de l'accueil chez une famille, des cours et des visites, une option sportive avec des instructeurs anglais qualifiés. Les transports sont toujours pris en charge.

Tennis : 3 fois 1 heure de coaching par semaine. Courts extérieurs ou couverts.

Equitation : 3 fois une heure par semaine.

Golf : leçons et pratique 3 fois par semaine.



FAMILLES

Comment sont-elles choisies ?

C'est la responsabilité des organisateurs locaux, qui résident sur place. Dans la plupart des lieux de séjour, il existe un réseau de familles liées à Pro Lingua depuis plusieurs années. C'est par l'intermédiaire des familles déjà connues, grâce à des relations de voisinage ou de parenté, que le renouvellement est assuré.

Les points essentiels :

- Avant d'intégrer un programme, chaque famille est rencontrée par l'organisateur. Au cours des sessions suivantes, celui-ci ne refait pas systématiquement la visite, mais il doit rester en contact avec la famille et noter les éléments nouveaux.
- Pour faire ses choix, l'organisateur prend en considération le confort, l'hygiène, l'honorabilité, la situation par rapport au lieu de cours, le rythme et les horaires de vie, la disponibilité des personnes. Il s'efforce d'évaluer la capacité de la famille à communiquer, l'attention qui sera portée à l'élève, la motivation, et la gentillesse des personnes.
- Le séjour se construit sur la **confiance**. Il y a, dans le choix de l'organisateur, des éléments de subjectivité. La question qu'il se pose est : *confierais-je mon propre enfant à cette famille ?* C'est lui qui, en conscience, prend la décision finale.

Il est impossible d'appliquer des critères totalement objectifs, qui seraient valables partout et pour tout le monde. On ne peut prévoir exactement comment s'effectuera la rencontre entre un jeune et une famille. Tel enfant peut ne pas se plaire chez une famille où, par contre, un autre, avant lui, s'était senti très bien.

- La candidature d'une famille ne doit pas être rejetée en raison d'idées toutes faites sur le métier ou le milieu social. Ces notions varient selon le pays et l'environnement. Les mentalités et les définitions ne sont pas les mêmes dans une petite bourgade irlandaise que, par exemple, dans une grande ville espagnole.
- La famille choisie ne pourra pas être la copie conforme de celle de l'élève. La composition, la profession, les centres d'intérêt et les loisirs seront forcément différents.
- Nous expliquons aux familles ce que nous attendons d'elles et nous leur demandons d'accepter ce contrat : faire participer le jeune français à la vie quotidienne, l'encourager à parler, lui donner ce qui est nécessaire sur le plan matériel, laver son linge, l'accompagner à certaines occasions, respecter le programme des activités, prévenir les responsables en cas de problème.

On ne peut exclure que, en raison des circonstances (désistement d'une famille, par exemple) et faute d'autre solution, il soit nécessaire de recourir au double placement, en dehors des cas où cela est spécifiquement prévu ou demandé. Nous faisons alors le maximum pour que cette situation soit la moins gênante possible.

La vigilance

Du premier au dernier jour, tous les responsables sur place doivent demeurer attentifs et disponibles, être sans cesse à l'écoute des élèves; c'est, en particulier, le rôle des moniteurs.

Le suivi

Un bilan de l'accueil est établi. Il prend en compte l'avis de tous les intéressés : jeunes, familles, animateurs, organisateurs, et il sert de référence pour la préparation des sessions suivantes.

Un seul francophone ?

Les participants de moins de 14 ans sont normalement en double placement chez les familles. Il peut en aller de même pour les inscriptions reçues tardivement.

Ceux qui ont 14 ans et plus sont, en règle générale et sauf demande spécifique, seuls francophones; mais leurs familles peuvent accueillir en même temps des visiteurs d'autres nationalités.

Envoi des informations

Ces informations sont diffusées dans la semaine qui précède le départ. Au moment du rendez-vous de départ, à la gare ou à l'aéroport, les animateurs disposent de listes récapitulatives.

En cas de problème....

Aucun jeune ne doit craindre que parler d'un problème puisse être une source d'embarras. Bien au contraire : plus tôt est réglée la question, meilleures sont les chances de réussir le séjour.

Malgré toutes les précautions et les vérifications, on ne peut jamais connaître à l'avance la qualité de la relation qui va s'établir entre un jeune et sa famille d'accueil. Il y a forcément une part d'impondérable.

Il est donc important que l'étudiant comprenne qu'en cas de difficulté (communication, nourriture, adaptation à la vie quotidienne) il doit tout de suite en parler à ses moniteurs ou aux organisateurs. Ceux-ci feront le maximum pour trouver une solution. Si cela se justifie, une autre famille pourra lui être proposée.

Changer de famille en cours de séjour ?

Quand c'est nécessaire, un jeune est changé de famille. Bien sûr, il faut qu'il y ait des raisons valables; on ne peut pas changer par simple caprice. La décision est prise par l'équipe des responsables sur place.

Les familles hôtes sont prévenues que cette éventualité peut se produire. Quelques exemples : une famille qui ne remplit pas pleinement ses obligations, ou qui est confrontée à un événement imprévu, des circonstances nouvelles qui perturbent la vie quotidienne et rendent les personnes moins disponibles.

Une fois décidé, le changement se fait aussi rapidement que possible; l'élève est conduit chez sa nouvelle famille; ses parents sont informés au plus tôt.

HOTESSES

Y a-t-il des enfants du même âge ?

Certaines familles ont des enfants, d'autres non. C'est un des éléments du choix mais il n'est pas déterminant, ni unique. Il y a plusieurs profils possibles : famille classique, monoparentale, recomposée, jeune couple, avec ou sans enfants, couple dont les enfants ne sont plus à la maison.

Le souhait quant à la présence d'enfants du même âge est compréhensible; ce n'est cependant pas toujours possible, à cause de la diversité des situations. Dans certains cas, il y a des enfants mais ils ne sont pas présents ou sont, en fait, peu disponibles; ils peuvent être en vacances ou se trouver encore à l'école, car les dates des congés dans les autres pays ne sont pas les mêmes que les nôtres.

Les trajets famille-école

En Angleterre comme en Allemagne et en Irlande, la quasi-totalité des familles habitent dans des maisons individuelles. Les quartiers d'habitation sont plutôt à la périphérie qu'au centre des villes. Les indications pour aller à l'école et, s'il y a lieu, utiliser les transports locaux, sont données par les familles d'accueil. Les moniteurs apportent aussi leur aide. Ces déplacements sont à la mesure des compétences des élèves; un trajet ne dépasse pas la vingtaine de minutes. Les frais sont toujours compris dans le forfait global du séjour.

Le jeune aura-t-il sa chambre ?

C'est le cas le plus fréquent. Mais il arrive que la famille propose de partager une chambre avec l'un de ses enfants, ou un autre étudiant étranger; si l'élève en est gêné, il doit le dire, et une autre solution sera recherchée.

Les habitudes sont différentes

La vie quotidienne est parfois différente de ce qu'elle est en France; par exemple, il n'y a pas forcément de repas qui réunisse tout le monde autour d'une table à l'heure du dîner; il ne faut pas en déduire que la famille n'est pas accueillante.

Les droits et devoirs réciproques

Nous demandons à la famille de considérer le jeune français comme un des siens; s'en sentir responsable, l'aider, lui parler, veiller à ce qu'il suive le programme.

De son côté, l'élève doit faire un effort d'adaptation, accepter les différences culturelles, respecter les personnes et leurs habitudes, être poli et ponctuel, se montrer agréable, converser avec chacun, ne pas considérer qu'il occupe seulement une chambre dans une maison. Dans les séjours en Europe, les familles sont indemnisées, selon le système classique de l'hôte payant; mais cela ne signifie pas que leur maison soit un hôtel...

Et le week-end ?

Certaines familles proposent parfois au jeune de sortir ou d'effectuer avec lui des visites pendant le week-end. Nous y sommes favorables et les jeunes doivent y être réceptifs. Cependant, ce n'est pas une obligation pour les familles. La qualité du séjour n'en dépend pas, compte tenu de tout ce qui est prévu dans le programme d'activités du groupe.



ACTIVITES

En général, le programme est présenté aux jeunes à leur arrivée. Il est mis au point par les organisateurs, en relation avec les services municipaux, les centres sportifs et les compagnies de transport. Les frais d'entrée et de déplacement dans le cadre du programme sont toujours compris dans les tarifs.

Excursions

Pendant la journée ou la demi-journée, en train ou en car, avec les animateurs. Les destinations sont variées : lieux historiques et culturels, centres de grandes villes, musées, parcs d'attractions, bord de mer, etc.

Sports et détente

Le programme est aussi divers que possible : centre sportifs, tennis, sports collectifs, patinage, natation, bowling, planche à voile, chasse au trésor, snooker, selon les lieux, les dates, les groupes d'âge et les possibilités de réservation. Le matériel est prêt; les jeunes sont supervisés.

Soirées organisées

- Séjours en famille : une fois ou deux par semaine; cinéma, disco, bowling, party, barbecue... Les responsables sont présents. Tous les jeunes y sont conviés; souvent les familles viennent les chercher à la fin.

- Collèges et résidences : le programme comporte plusieurs soirées organisées (spectacle, jeux, disco...). En principe, les participants ne quittent jamais le lieu de résidence sans leurs animateurs.

Sortir le soir ?

En dehors des soirées organisées, inscrites au programme d'activités, un mineur peut-il sortir après dîner, seul ou avec des camarades, eux-mêmes mineurs, et sans la présence de moniteurs ou d'autres adultes ?

Les parents indiquent leur choix sur le document d'inscription. Les responsables et les familles en sont informés. Nous demandons aux parents de ne pas donner cette permission si leur enfant a **moins de 15 ans**.

Pour les plus de 15 ans, nous conseillons la prudence. Par sécurité, et aussi parce que c'est surtout en soirée qu'ont lieu les conversations familiales. Quand l'élève veut sortir, c'est souvent pour aller rejoindre des amis français; ces sorties se font donc, en réalité, au détriment de la pratique de la langue.

Il est demandé, à ceux qui ont reçu cette permission, d'accepter ce qui suit :

Etre de retour avant 22h et ne pas s'absenter chaque soir. Ce n'est pas poli pour la famille, et cela contredit l'objet principal du séjour. Nous demandons également que l'on ne sorte pas la veille du retour en France.

Respecter les consignes particulières données par les familles, les moniteurs et les organisateurs. Ces consignes sont prioritaires. *Permission* de sortir ne doit pas signifier *obligation* de sortir.

Ce qui a été indiqué par les parents sur le bulletin d'inscription ne pourra pas être modifié en cours de séjour.

Tout ceci ne concerne que les séjours en famille. En *collège* et *résidence*, on ne sort pas seul le soir.

COURS DE LANGUE



Ce ne sont pas les mêmes qu'à l'école

Si le but est identique, la situation est différente : en séjour linguistique, le temps est limité, tout est plus concentré. Le cours ne représente qu'une fraction du temps passé ensemble. Il y a moins de jeunes par classe, et leur état d'esprit n'est pas le même.

L'objectif n'est pas de reprendre systématiquement les programmes scolaires. On aborde l'apprentissage d'une autre façon, en tâchant de tirer parti de l'ambiance et du cadre bien spécifique des séjours, vécus dans le pays même.

Il y a d'autres activités autour des cours : des rencontres, des visites, un environnement culturel nouveau. On est en vacances, l'esprit détendu. Ce sont des atouts énormes, au service du projet linguistique. L'interactivité entre le cours et tout ce qui est vu, dit, entendu, observé au dehors, est naturelle.

C'est en classe de langue que l'on travaille les points importants, en suivant un plan de progression. Les exemples, les cas étudiés, les types d'exercices, sont tirés de situations que les jeunes rencontrent dans la réalité : quand ils font un achat ou répondent à leur famille, quand ils conversent avec des participants d'autres pays ou quand il leur faut comprendre l'instructeur sportif. Il y a ainsi un va-et-vient permanent entre l'étude de la langue et sa mise en pratique. C'est la *plus* du séjour linguistique.

Comment les cours sont-ils organisés ?

Séjours classiques en famille : les jeunes sont réunis quatre ou cinq fois par semaine, en général le matin, pour des sessions qui durent deux ou trois heures. Souvent, des tests de niveau (écrits ou oraux) sont effectués le premier jour et permettent la création de classes d'une douzaine d'élèves en moyenne. Dans la plupart des séjours, on trouve donc deux ou trois classes différentes pour un même groupe.

Il y a une cohérence globale d'âge et de niveau, mais comme le contexte n'est pas celui de l'école, un même cours peut rassembler des élèves qui, en France, sont dans des classes différentes.

Séjours en collège ou résidence : dans la plupart des cas et, de toute manière pour les groupes de jeunes de plus de 13 ans en été, les classes regroupent des élèves venant de différents pays. Il en va de même dans le cadre des séjours de type *Expérience*.

Pour plus de spontanéité

Une part des séances peut être consacrée à un projet créatif, à des travaux pratiques ou thématiques dans la langue étudiée : jeux linguistiques, reportages, séances de questions d'actualité, quizz, préparation d'un spectacle, ateliers à thème.

Parlez, parlez, le plus souvent possible

Cherchez à comprendre, exprimez-vous, testez ce que vous avez appris, posez des questions.

Ne craignez pas de faire des fautes ! Essayez encore et encore. Les bons résultats suivront !

Vous vous sentez trop fort pour votre groupe ? Trop faible ? Parlez-en à vos professeurs et à vos moniteurs ; ils vous donneront leurs conseils et verront avec vous la façon d'adapter votre travail.

Ne restez pas en retrait. Ne vous contentez pas de critiquer. Soyez positif. Ne gâchez pas vos chances de progresser ; les séjours passent très vite !

Qui sont les enseignants ?

Sauf exceptions rares et spécifiques, ce sont des professeurs du pays, qui enseignent leur langue maternelle. Ils sont majeurs et choisis en fonction de leur expérience, de leur qualification et de leur formation, notamment dans le domaine de l'enseignement de leur langue à des étrangers. Souvent, les moniteurs sont également présents et remplissent un rôle pédagogique, jouant, selon le cas, le rôle d'assistant, de répétiteur ou d'intermédiaire.

Que peut-on faire dans les cours ?

D'abord, chercher à améliorer l'oral : vocabulaire quotidien, expression de ce que l'on pense et ressent, phrases-clés de la communication (questionner, téléphoner, se présenter...), éléments de grammaire (conjugaisons, relations, etc.).

Compréhension : reconnaître les accents et les différents registres de langue (exemple : ce qui est familier et ce qui est plus formel).

Expression et compréhension écrites : travailler sur un texte, le résumer, répondre à des questions, faire des phrases avec des listes de mots, rédiger un compte-rendu, étudier un magazine.

Les cours sont aussi l'occasion de donner des Informations ou un éclairage sur le pays, sa culture, son mode de vie et son histoire.

Qui sont les professeurs ?

Ce sont, sauf exceptions rares, des professeurs du pays. Ce choix d'enseignants locaux n'a pas que des avantages, notamment parce que les méthodes pédagogiques diffèrent d'un pays à l'autre. Mais, au fond, les aspects positifs l'emportent : le cours est plus naturel, les intervenants assurent le lien avec l'environnement, et la relation élève-professeur est moins *scolaire*, plus stimulante.

Dans certains cas, en Allemagne par exemple, des Français interviennent aussi pour aider aux révisions de grammaire.

Les professeurs sont préparés à cet enseignement spécifique, en période de vacances. Leur tâche n'est pas toujours facile. Certains *passent* mieux que d'autres ; c'est inévitable. N'oublions pas que les résultats dépendent aussi, en grande partie, des élèves eux-mêmes !

Evaluation

Dans les séjours en famille, un rapport est rédigé à l'issue du programme : attitude de l'élève, efforts fournis, avec quelques conseils pour l'avenir. Ce document est écrit par l'un des professeurs, dans la langue étudiée. Formules plus intensives (*One to One, Two to One*), un rapport sur le contenu et la progression est établi.

Le bénéfice linguistique

Les progrès ne peuvent pas s'évaluer tout de suite. C'est l'intérêt suscité chez l'élève, et donc sa motivation, qui sont déterminants pour la suite de l'apprentissage. Les séjours linguistiques ont fait leurs preuves ; ils se placent dans une continuité.

INFOS PRATIQUES

Transports urbains

Séjour en famille : les jeunes utilisent les transports en commun pour venir au cours ou au point de rendez-vous. Les familles leur expliquent l'itinéraire. Ces déplacements, qui sont pris en charge par Pro Lingua, ne sont jamais difficiles et ne doivent pas inquiéter les parents; il est d'ailleurs assez fréquent que plusieurs de nos étudiants habitent dans un même quartier et voyagent ensemble. Quand c'est possible, des cartes de transport (*bus pass*) sont remises.

Au début, les responsables donnent toutes les informations pratiques, consignes et recommandations utiles à leurs déplacements.

Séjours en collège ou en résidence : la règle est que les jeunes sortent et se déplacent uniquement en groupe.

Encadrement

Les animateurs sont des jeunes gens majeurs et capables de s'exprimer dans la langue du pays. Que ce soit durant le voyage ou sur place, en famille ou en résidence, il y a au moins un animateur pour 15 participants. Ils sont choisis et formés par Pro Lingua, qui leur remet les informations, précisions, adresses et matériels nécessaires. Quand il s'agit d'exercer la responsabilité d'un groupe, l'animateur a au moins 21 ans.

Séjour résidentiel : les moniteurs français, qui voyagent et séjournent avec leur groupe, se joignent aux équipes locales : organisateurs, animateurs, instructeurs sportifs, enseignants.

Quand il est proposé des sports demandant un encadrement spécialisé, l'encadrement est assuré, pour la partie *spécialité* par des animateurs du pays, choisis selon les normes en vigueur dans le pays.

Discipline

Le principe même du séjour laisse aux élèves une part d'autonomie, mais il faut accepter les règles indispensables à la vie sociale : respecter les horaires, suivre les consignes des responsables, être poli et correct, se conformer à la réglementation anti-tabac.

En cas d'indiscipline répétée, de brutalité, de comportement irresponsable ou dangereux, de vol, de consommation ou détention de drogue ou d'alcool, de non-respect manifeste des règles de vie en groupe, Pro Lingua peut décider le renvoi d'un jeune en France, après en avoir informé ses parents. Les frais supplémentaires et, s'il y a lieu, les frais d'accompagnement, sont à la charge des parents; la part de séjour non effectuée n'est pas remboursée.

Assurances

Chacun est assuré pour les accidents corporels, les maladies survenues pendant le séjour, le rapatriement sanitaire, le vol d'objets personnels (sous certaines conditions). Sont exclus notamment : l'argent, les bijoux, les frais dus à un problème de santé antérieur au voyage (énurésie, par exemple).

En cas d'oubli ou négligence de la part du propriétaire, les objets perdus, volés, ou détériorés, ne peuvent pas être remboursés (lunettes, appareil de photos, appareils dentaires...). Nous conseillons aux jeunes de faire bien attention à leurs affaires, dans les cars, les centres sportifs, les bus, les trains, au sport, etc. Si un bagage est perdu ou endommagé durant un voyage en avion, les modalités d'un éventuel remboursement dépendent de la compagnie aérienne.



Santé

■ Grande-Bretagne : la plupart des soins sont gratuits, dans le cadre du Service National de Santé. Il est préférable d'apporter quand même la carte CEAM (carte européenne d'assurance-maladie), délivrée par la caisse d'assurance-maladie.

■ Allemagne, Irlande, Espagne, Malte, Italie : les soins sont pris en charge si l'adhérent peut montrer sa carte CEAM.

■ Malte : nous demandons aux participants de prévoir 40 Euros pour les petits frais médicaux. Ce qui dépasse cette franchise est, quand c'est justifié, pris en charge.

■ USA, Australie : une couverture importante des frais médicaux et l'assistance-rapatriement sont incluses dans les tarifs; un certificat de bonne santé est demandé avant le départ.

Rapatriement sanitaire

Tous nos inscrits bénéficient, sans supplément de frais, d'une assurance pour l'assistance et le rapatriement sanitaires. Cette garantie n'intervient pas si la maladie est antérieure au départ.

Frais médicaux après le retour

Pour les frais consécutifs à un problème de santé rencontré durant un séjour, l'Assurance intervient, le cas échéant, en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de la Mutuelle des parents, compte tenu des normes et des taux en vigueur. Sont exclus : les frais dus à une maladie antérieure au séjour. D'autre part, le montant du remboursement des lunettes et appareils dentaires est limité.

Garantie annulation (en option)

Pro Lingua propose de garantir le remboursement en cas d'annulation pour raison médicale justifiée (certificat médical avant le départ ou au plus tard dans les 24 heures) ou pour une raison familiale grave. Cette garantie, qui s'élève à 3% du prix facturé, doit être souscrite et payée au moment de l'inscription. Seule la prime d'assurance n'est pas remboursée. Quand cette garantie n'est pas souscrite, le remboursement s'effectue selon les modalités décrites dans les conditions de vente (p. 22).

Argent de poche

Dans les recommandations qui sont adressées à chaque participant avant le départ, nous conseillons un certain montant pour les dépenses personnelles.

L'argent des élèves pourra être changé après l'arrivée, avec l'aide des moniteurs.

Séjour en famille : les jeunes gardent et gèrent eux-mêmes leur argent avec, au besoin, l'aide de leurs hôtes et de leurs animateurs.

Séjour en collège ou en résidence : nous conseillons fortement de confier l'argent de poche à un animateur lors du voyage-aller.

Un problème ?

N'hésitez pas, parlez-en de suite à vos animateurs. Dès le début du séjour, ils vous remettront une carte d'étudiant Pro Lingua : nom, adresse et téléphone de la famille-hôtesse, téléphone des moniteurs et des organisateurs.

Vous pouvez aussi appeler le bureau de Pro Lingua, qui est en contact permanent avec les responsables sur place et les moniteurs.

Lorsque le bureau est fermé, un message indique les numéros (en France) qui peuvent être joints, en cas d'urgence.

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme.

Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. Pro Lingua sera responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.

En outre, comme l'exige la loi, Pro Lingua dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.

Droits essentiels au titre de la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le code du tourisme:

Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait. L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat.

Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur ou le détaillant.

Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.

Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spéci-

fiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du forfait.

Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat.

Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs ont le droit d'obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination, susceptibles d'affecter le forfait.

En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables. Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être pro-

posées aux voyageurs, sans supplément de prix.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème. Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage.

L'organisateur doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté.

Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti.

Pro Lingua a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de Groupama Assurance-crédit & caution. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cette entité (adresse : 8-10, rue d'As-torg, 75009 Paris, tel 01 493131231 - groupama-ac.fr) si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de Pro Lingua.

Directive (UE) 2015/2302 transposée en droit national
https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?sessionId=B6B56671A51841699A8FB7B4B5EB08A2.tplgfr21s_1?iArticle=LEGIARTI000036242695&cidTexte=LEGITEXTE000006074073&categorieLien=id&dateTexte=20180701

Conditions générales de vente

1. ADHESION

PRO LINGUA est une Association (Loi de 1901). Les séjours sont réservés à ses adhérents.

L'adhésion (montant : 60€) est acquittée avec le premier acompte. Elle est annuelle et valable à partir du 1er décembre. Elle n'est pas remboursable.

2. INSCRIPTION

L'inscription se fait soit directement auprès de PRO LINGUA, soit par l'intermédiaire d'une collectivité.

Inscription directe : elle est effective dès lors que le premier acompte a été versé et que PRO LINGUA a renvoyé la confirmation d'inscription. En cas d'inscription moins d'un mois avant le départ, la demande doit être accompagnée du règlement total.

3. CONVOCATION

Une convocation est adressée à chaque participant (directement ou par l'intermédiaire de la collectivité dont il dépend) avant le départ. Elle comprend : l'indication du lieu de séjour, les dates de départ et de retour, le lieu et l'heure du rendez-vous de départ, ainsi que les horaires de retour, dans la mesure où ils sont déjà connus.

La convocation est accompagnée d'un feuillet d'information : conseils pratiques, règles à respecter, papiers nécessaires, argent de poche à prévoir, comment téléphoner, etc.

Les badges et étiquettes à bagages sont envoyés à l'avance ou remis par les moniteurs au point de départ.

L'autorisation d'opérer en cas d'urgence, qui est à signer, figure sur la demande d'inscription.

Un retard au lieu de rendez-vous peut provoquer de sérieux inconvénients : non-enregistrement du bagage ou même impossibilité de partir avec le groupe et perte du billet.

Adhérents partant des villes de province : les indications sur le pré et le post-acheminement font l'objet d'une information spécifique.

4. FAMILLES-HOTES

Les familles sont choisies par les responsables sur place, qui leur remettent les informations nécessaires. Il n'est pas garanti qu'il y ait des enfants du même âge. En principe, pour les plus de 14 ans, il n'y a qu'un seul francophone chez la famille, mais il peut y avoir un - ou plusieurs - autres étudiants étrangers.

Les coordonnées des familles sont diffusées dans la semaine précédant le départ (dans la mesure où le paiement a été enregistré). Changement dans les derniers jours : les parents sont prévenus au plus tôt.

PRO LINGUA peut avoir recours au double placement, selon les modalités annoncées, ou du fait de circonstances imprévues, et faute d'autres solutions.

Il est demandé à la famille, comme à chaque participant, de respecter les droits et devoirs réciproques. En cas de difficulté, le jeune doit s'adresser au plus tôt à l'un des responsables sur place.

PRO LINGUA ne peut garantir totalement le placement en famille d'un participant présentant un risque médical particulier ou sujet à l'énurésie.

5. DELAIS

Les délais d'envoi des différents documents (informations sur le voyage, ou sur la famille...) ne peuvent être respectés que si la demande d'inscription nous est parvenue dans les délais.

Une inscription faite après la date-limite peut entraîner un supplément de frais (transports).

6. DISCIPLINE & RENVOI

En cas d'indiscipline grave, de brutalité, de mauvaise conduite, de comportement irresponsable ou dangereux, d'impolitesse répétée, de vol ou d'usage de produits interdits, PRO LINGUA peut décider le renvoi d'un jeune en France, après en avoir informé ses parents. Le séjour n'est pas remboursé, et les frais supplémentaires, notamment le voyage et - s'il y a lieu - l'accompagnement, sont alors à la charge des parents.

7. TRANSPORT

Un billet de groupe ne peut faire l'objet de modifications individuelles. Une place non utilisée ne peut être remboursée.

Un jeune ne pourra rejoindre son groupe, ou le quitter en cours de trajet, que si ses parents ont remis à PRO LINGUA une autorisation écrite.

En cas de pré/post-acheminement non accompagné, le billet, ou le titre de réservation, est envoyé dans les jours qui précèdent le départ.

En cas de modification d'horaire ou de date imposée par les compagnies de transport, les parents sont informés dès que possible.

8. CONDITIONS DE REGLEMENT

Inscription directe: il est demandé de verser 350€ à l'inscription pour un séjour en Europe et 700€ pour un séjour hors Europe. Le solde est dû au moins 30 jours avant le départ.

Les prix indiqués incluent toutes les taxes connues à l'inscription. Les modifications ultérieures de ces taxes (aéroport, sécurité, TVA...) sont répercutées (sur les tarifs) selon les conditions réglementaires.

9. ANNULATION & MODIFICATION

A) Annulation du fait d'un participant.

1. PRO LINGUA propose, en option, à ses adhérents de garantir le remboursement des frais payés (séjour et transport) à l'exception de l'adhésion et du montant de la garantie elle-même, dans l'un des cas suivants : raison médicale justifiée, raison familiale grave, modification tardive de dates d'examen.

Le montant de cette garantie (3% du prix facturé) est versé - par règlement séparé - lors de l'inscription.

2. Sans cette garantie, il est procédé selon les modalités suivantes :

- En cas d'annulation d'une inscription plus de 60 jours avant le départ, il est retenu la somme de 100€.
- De 59 à 30 jours avant le départ, il est retenu : 300€ (avion) ou 180€ (autre mode de transport).
- De 29 à 15 jours avant le départ : 60% du prix.
- De 14 à 3 jours avant le départ : 85% du prix.
- A moins de 3 jours, en cas d'absence au départ ou d'une impossibilité de voyager (du fait, par exemple, de papiers incomplets) : 100% du prix.

La demande d'annulation est faite par écrit.

Un titre de transport émis et non utilisé ne peut être remboursé que par décision (non assurée) de la compagnie de transport, selon ses propres critères.

Un séjour écourté ou diminué de certaines prestations, du fait de l'adhérent, ne donne pas lieu à remboursement.

En cas de modification d'un billet du fait de l'adhérent lui-même (exemple : décision de retour anticipé) les suppléments éventuels sont à sa charge.

B) Annulation du fait de PRO LINGUA.

En cas d'événements graves, indépendants de sa volonté, l'obligé à annuler un séjour, PRO LINGUA en propose un autre (comparable au premier) et le remboursement des sommes versées, sans qu'il y ait lieu à dédommagement.

PRO LINGUA se réserve le droit, si les circonstances ou la sécurité l'y contraignent :

* De modifier les prestations prévues, un programme donné, ou un lieu de séjour, la qualité des prestations proposées en remplacement étant au moins équivalente.

* De modifier les dates, horaires et modes de transport, pour tenir compte d'une situation imprévue (grève des transports, par exemple) ou de décisions des transporteurs.

* Si le nombre d'inscrits à un séjour donné est insuffisant, de présenter à l'adhérent (au moins un mois avant le départ) le choix entre l'inscription à un autre séjour ou le remboursement des sommes payées.

10. CESSION DU CONTRAT

Un inscrit peut céder son contrat, tant que celui-ci n'a produit aucun effet, et si le cessionnaire remplit les mêmes conditions. Le cédant doit en informer Pro Lingua (au plus tard 7 jours avant la date de départ).

Les frais de traitement de la demande sont de 50€; s'y ajoutent les frais supplémentaires spécifiques (émission d'un nouveau billet d'avion, par exemple) dont le montant ne peut être connu à l'avance.

11. AIDES AUX VACANCES

Pro Lingua est autorisée à recevoir les aides de certaines Caisses d'allocations familiales. Les documents doivent nous parvenir avant le début du séjour. Le remboursement éventuel intervient après le séjour, une fois validé par la C.A.F. Les chèques-vacances sont également acceptés, sous certaines conditions.

12. ASSURANCES

Tout participant à un séjour de PRO LINGUA est couvert : responsabilité civile, accident, vol d'objets personnels. L'assistance et le rapatriement sanitaire sont également inclus.

Sont exclus de la couverture : l'argent, les bijoux, les frais dus à l'énurésie.

Oubli, négligence ou défaut de surveillance de la part du propriétaire : les objets volés ou perdus (y compris les lunettes) ne sont pas remboursés.

L'Association ne peut être tenue pour responsable des objets oubliés, notamment dans les lieux d'accueil ou lors des déplacements et des voyages.

Bagages ou effets personnels endommagés ou volés durant le voyage en avion : les modalités sont définies par le transporteur.

13. ASSISTANCE RAPATRIEMENT

Tous les participants à nos séjours bénéficient de la couverture assistance-rapatriement (Mutuaide via Assurino pour l'Europe, Europ-Assistance pour les USA et l'Australie).

14. FRAIS MEDICAUX

A) Grande-Bretagne : la plupart des soins sont gratuits, dans le cadre du Service National de Santé. La carte européenne d'assurance-maladie (CEAM) est demandée.

B) Allemagne, Irlande, Espagne, Italie : les soins sont pris en charge dans la mesure où la CEAM est présentée.

C) Malte : les jeunes doivent prévoir de payer leurs petits frais médicaux (jusqu'à 40€); ce qui dépasse cette franchise est pris en charge.

D) USA, Australie : l'assurance comprend le rapatriement sanitaire et une importante couverture des frais médicaux sur place.

Si les parents souhaitent étendre ce taux de couverture (notamment pour inclure le dentaire et l'optique ou couvrir un risque spécifique) ils doivent souscrire une assurance complémentaire auprès d'une compagnie de leur choix.

E) Frais médicaux après le retour : l'assurance intervient, le cas échéant, en complément des remboursements effectués par la Sécurité Sociale et la Mutuelle des parents. Le remboursement des lunettes et des appareils dentaires est limité.

Plafond des remboursements complémentaires : * Europe : 150 000 €

* Etats-Unis, Australie : 152 500 €

15. DONNEES PERSONNELLES

Les données collectées et enregistrées par Pro Lingua dans son système informatique ont pour objet la gestion des inscriptions et l'exécution des prestations liées au séjour choisi. Dans ce but, les informations sont susceptibles d'être stockées pour la durée nécessaire à leur traitement et transférées par Pro Lingua à des tiers (compagnie de transport, autorité de tutelle, sous-traitant...) dans le respect de la réglementation. Conformément à la loi relative à la protection des données, chaque inscrit dispose d'un droit d'accès, de modification et de suppression de ses données personnelles.

16. RECLAMATION

Toute demande de remboursement ou réclamation doit être adressée à PRO LINGUA dans un délai de 30 jours après la date du retour.

PRO LINGUA est membre de l'UNOSEL, elle-même signataire de la Charte de la Médiation du Tourisme et du Voyage, qui garantit à tous les participants l'impartialité et l'indépendance dans le traitement des dossiers de médiation.

Cette instance peut être saisie par le *réclamant*, dans la mesure où la réponse apportée par Pro Lingua - dans un délai de 60 jours - ne lui semble pas satisfaisante.

Site de la Médiation du Tourisme : www.mtv.travel
 L'inscription à un séjour implique l'adhésion aux conditions de vente et tarifs de PRO LINGUA, ainsi qu'aux dispositions réglementaires.



En route !

iNSCRiPTION ET VOYAGE

Documents d'inscription

- Séjour en Europe : le formulaire se trouve au dos de la brochure.
- *One to One* ou *Two to One*, Etats-Unis, Australie : formulaire spécifique.
- Séjour de type résidentiel : joindre une fiche sanitaire de liaison et, pour certains séjours, le brevet de natation.

Ces documents sont tous disponibles sur notre site, rubrique *Fiches d'inscription*.

Une copie du formulaire - complété et signé - est adressé aux organisateurs, notamment ceux qui doivent effectuer le placement des jeunes chez des familles.

Validation de l'inscription et paiement

Inscription directe auprès de Pro Lingua : elle est validée dès lors que le premier acompte a été versé (350€ pour un séjour en Europe, 700€ pour un séjour hors Europe) et que Pro Lingua a renvoyé sa confirmation. Le solde est dû au moins trente jours avant le départ. Les chèques-vacances sont acceptés.

Pré-inscription sur www.prolingua.fr (rubrique Pré-Inscription)

La pré-inscription doit être suivie de l'envoi du formulaire complet, signé par les parents. L'option est valable pendant une semaine. Le paiement (pour l'acompte ou pour le solde) peut être effectué à partir du site internet. Une pré-inscription seule ne garantit pas l'inscription.

Choix du lieu de séjour

Séjours en famille en Angleterre et en Irlande : Il n'est pas nécessaire d'indiquer une ville d'accueil donnée. C'est Pro Lingua qui se charge de la proposer, compte tenu de l'âge, de la classe, de la durée, ainsi que des impératifs locaux (nombre de familles disponibles, dates des congés scolaires...).

Etats-Unis : indiquer deux choix de destinations. Nous devons tenir compte des demandes des familles hôtes et des contingents réservés sur les vols.

Souhaits particuliers

- Participer au même programme qu'un camarade : il faut le mentionner clairement sur le formulaire. Si les demandes nous parviennent dans les délais, les deux jeunes peuvent avoir l'assurance qu'ils seront ensemble.
- Retourner dans une ville donnée : l'indiquer sur le formulaire.
- Retourner chez une famille : l'indiquer en précisant le nom de la ville et le nom de la famille. La demande est transmise aux organisateurs locaux.

Dates-limites

Elles sont indiquées sur le document *Tarifs & Dates*. Après la date-limite, les inscriptions sont acceptées selon les possibilités. Les délais d'envoi annoncés (convocation, adresse de la famille) peuvent, dans ces cas, ne pas s'appliquer.

Convocation

Dans les semaines précédant le départ, nous adressons aux participants une convocation qui leur indique :

- Le nom de l'endroit où le séjour aura lieu.
- Les dates de départ et de retour, le lieu et l'heure des rendez-vous.

Nous envoyons également un feuillet comportant des informations pratiques : papiers nécessaires, conseils, argent de poche, téléphone, effets personnels.

Demande de pré/post-acheminement : fait l'objet d'une information spécifique.

Adresse de la famille

En général, les informations sur les familles sont envoyées (si le paiement a été validé) dans la semaine précédant le départ : nom, adresse, téléphone, profession, enfants. Ces informations peuvent être vérifiées à Pro Lingua ou auprès des accompagnateurs qui, au moment du départ, disposent de listes récapitulatives.

Il arrive qu'une famille se désiste : problème de santé, obligations professionnelles, etc. Il ne faut pas s'en inquiéter; le séjour n'est pas mis en cause. Les organisateurs se chargent de trouver une solution de remplacement et chacun est informé le plus rapidement possible.

Départ de Paris

Pro Lingua prend les participants en charge à compter du départ du groupe et jusqu'à son retour.

L'heure de rendez-vous, à la gare ou à l'aéroport, est donnée suffisamment à l'avance pour que les formalités se fassent sans hâte et que les parents aient le temps de parler avec les accompagnateurs. Ceux-ci vérifient les papiers des jeunes et leur remettent des badges et étiquettes à bagages.

Lorsqu'il s'agit d'un voyage de groupe en avion, il ne faut pas s'étonner d'un rendez-vous fixé deux ou même trois heures avant le départ. Ces délais sont imposés par les compagnies pour l'enregistrement des groupes.

Les voyages se font sur des vols de compagnies régulières opérant toute l'année ou de manière saisonnière.

Pré et post-acheminement & vols directs

La demande est faite sur le formulaire d'inscription ou, au plus tard, un mois avant le départ. Le billet (ou l'indication de billet électronique) est envoyé quelques jours avant le départ. A l'arrivée du jeune à Paris, un convoyeur de Pro Lingua l'attend et l'accompagne jusqu'au lieu de rendez-vous du groupe (à la gare ou à l'aéroport). Il en va de même au retour. Ce service est proposé uniquement aux participants mineurs.

Le trajet province-Paris se fait soit en train (éventuellement accompagné) soit en avion, en petit groupe ou en individuel.

Quand c'est possible, nous proposons des vols directs individuels, avec l'accord spécifique des parents (vols vers Barcelone au départ de Marseille, Lyon, Bordeaux...). L'accueil et les transferts sur place sont alors assurés.

Pour quelques destinations (indiquées dans le document *Tarifs & Dates*) nous proposons des départs groupés, notamment de Lyon et de Marseille.

Papiers demandés pour se rendre à l'étranger

Nous conseillons aux parents de toujours garder une copie des papiers avec lesquels leur enfant voyagera.

Angleterre, Allemagne, Irlande, Espagne, Malte

Une carte d'identité (en cours de validité) ou un passeport au nom du passager. Les mineurs (qu'ils aient une C.I. ou un passeport) doivent montrer une autorisation de sortie du territoire. L'un des parents remplit le formulaire (voir notre site). Il faut y joindre la copie du document d'identité du parent signataire.

USA, Australie

Un passeport (valable jusqu'après la date du retour); il faut nous en adresser une copie dès l'inscription. De plus, pour entrer aux Etats-Unis, il faut avoir complété (par internet) le document ESTA. Pour savoir comment effectuer cette formalité indispensable et payante (environ 14€), consulter notre site. Le document ESTA reste valable pendant deux ans.

Il faut également avoir l'autorisation de sortie du territoire : formulaire rempli par l'un des parents + copie de la C.I. ou du passeport du parent signataire.

Pays européens

Les jeunes doivent avoir sur eux la CEAM (carte européenne d'assurance maladie) pour la prise en charge immédiate d'éventuels frais médicaux sur place.

Nationalité hors Union européenne

Il peut être demandé, en plus des papiers d'identité, un visa d'entrée dans le pays visité (Angleterre, Irlande, Malte...). Les parents doivent se renseigner assez tôt auprès du Consulat du pays concerné.

Les jeunes doivent bien prendre garde aux risques de perte ou de vol, qu'il s'agisse de leur argent ou de leurs papiers. Ni la carte d'identité, ni le passeport, ne pourront être remplacés à l'étranger.

Photo d'identité
récente

Nom..... Prénom..... Sexe..... Age (au jour du départ).....
name / apellido first name / nombre
Né(e) le..... Nationalité..... Frères & soeurs.....
date of birth brothers & sisters
Nom & profession des parents
parents
Adresse
Tel. domicile Tel. travail
Portable de l'étudiant Portable(s) des parents /

Adresse mail à laquelle vous seront envoyés les documents sur le voyage, le séjour, etc. Merci de l'écrire *très soigneusement*

Classe..... 1^o langue..... 2^o langueniveau (dans la langue du pays visité)

Caractère
Personality / Persönlichkeit
Personalidad
timide shy / schüchtern
mûr mature / reif
s'adapte bien adaptable / passt sich gut an
indépendant unabhängig
fumeur smoking
non-fumeur non-smoking

Loisirs & sports favoris.....
Hobbies & sports

Indications médicales (allergie importante, énurésie...)
Medizinische Anzeigen

Souhait particulier, ou indication pouvant aider au choix du groupe ou de la famille.....

Autorisation de sortie le soir (sans les moniteurs) dans le cadre d'un séjour en famille
Parents' permission to go out in the evening / Erlaubnis abends auszugehen
Permiso de salida de noche sin adultos

non oui jusqu'à h la limite est 22h
no yes until / bis / hasta

Séjour choisi

Pays Dates
Durée

Formule choisie
Famille, Résidence, Langue & Sport, immersion totale...

Pour les jeunes ayant 14 ans ou plus :
Etre le seul francophone dans la famille Etre avec un autre francophone dans la famille

N° de la carte d'identité ou du passeport de l'inscrit
nécessaire à l'émission d'un billet d'avion

Demande de pré/post acheminement
Ville de départ demandée

Date de réception de cette demande à PRO LINGUA Numéro d'adhérent

cadre réservé à PRO LINGUA

Précisions concernant la rubrique «Autorisation de sortie, le soir»

Cette rubrique n'a trait qu'aux séjours de groupe en famille; elle ne concerne donc pas les programmes en résidence ou en collège, dans lesquels les participants ne sortent pas seuls le soir.

La question posée est la suivante : en dehors des sorties organisées, prévues au programme, le jeune aura-t-il le droit de sortir le soir, après 19h, seul ou avec des camarades et sans la présence de moniteurs ou d'autres adultes?

Pour les jeunes de moins de 15 ans, nous demandons aux parents de ne pas accorder cette autorisation.

Pour les jeunes de plus de 15 ans, les autorisations données pour un séjour de vacances ne devraient pas différer de ce qu'elles sont dans la vie courante.

Les participants à qui l'autorisation a été accordée doivent savoir qu'il y a des limitations, quel que soit leur âge :

- 1) Ils ne doivent pas sortir tous les soirs (cela ne serait pas correct vis-à-vis de leur famille-hôte)
- 2) Ils doivent toujours être de retour avant 22h (ou plus tôt, si la famille-hôte ou les organisateurs le demandent).

S'agit-il d'un premier séjour linguistique ? oui non

Indiquer, le cas échéant, les séjours déjà effectués. Si c'était avec PRO LINGUA, indiquer le lieu

Période Lieu
Période Lieu
Période Lieu

Avez-vous une Assurance couvrant la Responsabilité Civile? Si oui, laquelle (nom & adresse)

N° Sec. Sociale Assurance scolaire

Bénéficiez-vous d'une mutuelle complémentaire? Si oui, laquelle

Engagement

Je soussigné(e)..... déclare avoir pris connaissance des dispositions réglementaires, des conditions de vente (qui figurent dans la brochure ainsi que sur le site de PRO LINGUA) et des conditions tarifaires et je déclare les accepter.

Je certifie que l'enfant est en bonne santé et apte à participer à un séjour linguistique comme aux différentes activités proposées.

J'autorise, en cas d'urgence, PRO LINGUA ou ses représentants à faire pratiquer toute opération chirurgicale ou tout acte médicaux nécessaires à la santé de l'enfant.

J'autorise, le cas échéant, PRO LINGUA à reproduire dans ses documents d'information des photos ou des vidéos prises durant le séjour et sur lesquelles apparaît mon enfant.

Si l'inscription ne transite pas par une collectivité (C.E. ou service social) je verse à PRO LINGUA un acompte de **350 Euros** minimum dont le montant sera déduit du prix du séjour.

L'acompte est réglé : par chèque en ligne

Date.....

Le représentant légal PRO LINGUA

Option garantie-annulation (3% du prix) oui non

- Joindre une *Fiche sanitaire de liaison*.
- Séjours *One to One, Two to One et Pro* : remplir le bulletin spécifique.
- USA & Australie : remplir le bulletin spécifique et joindre la copie du passeport.

Ces documents sont disponibles sur le site www.prolingua.fr, rubrique *Fiches d'inscription*.

Si votre demande est faite directement auprès de PRO LINGUA, une confirmation de l'inscription vous sera adressée.

Si l'inscription transite par une collectivité (C.E, service social...) : cachet du C.E. ou du service concerné.